



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE NAVES

MAIRIE DE NAVES : 04 79 24 01 73 (SIEGE SOCIAL) afp.naves@gmail.com
MAIRIE DE LA LECHERE : 04 79 22 76 02 marion.sollier@lalechere.fr

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 10 juillet 2021

Date de convocation : 1^{er} juillet 2021

Etaient présents : Max CREY, Philippe RENAUD, Nathalie GUYONNET, Bernard GSELL
(maire délégué représentant la commune)

Absent : néant

Excusé : néant

Secrétaire de séance : Bernard GSELL

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 17/04/2021
2. Changement pour travaux CREY
3. Facture des travaux drainage Le Rosaie à Grand-Naves
4. Programmation de l'assemblée générale
5. Point sur le déroulement de la saison d'alpage
6. Questions diverses

Ouverture de la séance à 17h00.

1/ Approbation du PV de la séance du 17/04/2021

Le conseil syndical approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 17 avril 2021.

Il est précisé que suite à un courrier de la préfecture, daté du 19 avril 2021, l'ensemble des documents, le tampon et l'ordinateur de l'AFP ont été remis par M. Frédéric ABONDANCE au Président par intérim M. Bernard GSELL, le 4 mai 2021.

2/ Facture des travaux drainage Le Rosaie à Grand-Naves

Suite à la décision prise en conseil syndical le 17 avril, nous avons profité de la présence d'engins de la société ETRAL pour réparer une piste, en vue de drainer les eaux dans le secteur du Rosaie.

Le conseil valide le paiement de la facture de 3 567,89 € TTC du 21/05/2021 comprenant l'enfouissement d'un PVC CR8 diam160 sur 43mL, une tête d'aqueduc, des remblais et remise en état.

Suite à ces travaux, il sera demandé à l'exploitant, M. ALLEMOZ, de clôturer de telle sorte que les fossés de drainage ne soient pas abimés par les animaux.

3/ Changement pour travaux CREY

Les travaux d'investissement qui étaient prévus par convention avec M. CREY en date du 06/04/2020 au « Nantet du Dard » sont remplacés par des travaux de drainage au « Bris d'en bas » au godet sur deux fois 10 mL. Les travaux au « Nantet du dard » sont décalés d'un an.

4/ Programmation de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'AFP, qui concerne plus de 400 propriétaires, se tient en général en décembre, sauf qu'en raison des conditions sanitaires et de la démission du président, l'assemblée n'a pas pu se réunir en 2020.

Un vendredi après-midi est le meilleur moment, à voir selon les disponibilités des membres du conseil syndical et des services administratifs, au plus tard cet automne.

Il est convenu de prendre l'attache des services de l'Etat pour programmer cette assemblée permettant la présence de l'autorité de tutelle, et de recueillir des candidatures pour siéger au conseil syndical (6 sièges titulaires et 6 sièges suppléants en plus du représentant de la commune).

Il sera rappelé dans l'invitation le fonctionnement de l'AFP.

5/ Point sur le déroulement de la saison d'alpage

Peu d'incidents à signaler en ce début de saison. Interventions du président suite à des pâturages hors périmètres, à des atterrissages de parapentistes inappropriés et à des chiens de troupeau qui rodaient à Molençon. Zones de pâturages à vérifier vers le Col des Génisses. A son initiative, le maire délégué de Naves et les membres du conseil syndical ont rencontré M. TAVAN le 13 mai dernier afin de préparer la saison ; après avoir rappelé les incidents de l'an dernier avec les chiens de protection, le changement de race a été confirmé ; par ailleurs, une plateforme va être réalisée par la commune sous les Arcochons, afin que M. TAVAN installe un logement de bergers mobile en remplacement des caravanes actuelles. Il est par ailleurs précisé que le chalet de la vieille cave est loué à M.TAVAN par la commune depuis septembre 2020.

L'arrêté municipal n°2020-116 interdisant les chiens domestiques dans les alpages ovins est toujours en vigueur : 14 panneaux d'informations au format A3 ont été réalisés par la commune et seront posés de façon visible à tous les points d'accès.

6/ Questions diverses

Déboisement en amont de Grand-Naves : Bernard GSELL ira en repérage sur les lieux avec Max CREY.

Révision du périmètre de l'AFP : chantier à mettre en route en lien avec la mise sur plan des périmètres des conventions.

Changements de titulaires dans les conventions : vérifier en lien avec l'autorité de tutelle comment modifier les titulaires lors de cessions à un descendant ou à un tiers.

Partenariat chasseurs : la gestion des animaux sauvages pourrait être discutée avec la société de chasse qui pourrait par ailleurs apporter son soutien à l'entretien du territoire.

Skieurs de randonnée : les skieurs de randonnées pourraient envisager du défrichage d'arcosses, ce qui aurait une utilité partagée.

GIDA MOUTIERS-BOZEL : l'AFP a renouvelé son adhésion pour 40€ et a participé à l'assemblée générale.

Fédération départementale des AFP : l'AFP de NAVES a participé à l'assemblée générale de la fédération, le 5 juillet dernier à Albertville, qui comprend 43 adhérents. Son rôle est de représenter et d'accompagner les AFP. Elle est présidée par Mme Monique BASSI-LEGER, présidente de l'AFP de Celliers.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19h.

Le Président
Bernard GSELL

DEPARTEMENT de la SAVOIE
Association Foncière Pastorale de Naves
(AFP, autorisée par arrêté préfectoral)
Commune de LA LECHERE